

DIFFERENCES CONTRATS

Vacation / PEC / CDI Annualisé

	VACATION	PEC	CDI Annualisé
Durée de contrat	Pas de durée – Contrats de 1h ou 30 min.	CDD 1 an Ou CDI	CDI
Conditions	Pas de critère	Etre inscrit à Pole emploi et être éligible (dde à faire auprès du conseiller Pole emploi)	Avoir suffisamment d'heures pour pouvoir atteindre son objectif.
Objectif d'heures	Pas d'objectifs	Objectif d'heure identique chaque mois en fonction du nombre d'heures fixées contractuellement	Objectif différent chaque mois pour pallier aux périodes hautes et basses – indiqués dans le tableau de répartition des heures remis à chaque salarié
Heures complémentaires	Pas d'heures complémentaires	Limité à 10% + Majoration 10%	Limité à 1/3 de la durée contractuelle annuelle + limite du 10° de l'équivalent annuel = majoration 10% + au-delà = majoration 25%
Planning	Auto gestion de son planning	Planning précis fixé mensuellement. (Interdit de refuser un cours si objectif mensuel non atteint = utiliser client Refus Cours CLI4519).	Planning précis fixé mensuellement (Interdit de refuser un cours si objectif mensuel non atteint= utiliser client Refus Cours CLI4519).
Limite nombre d'heures mensuelles	Limité à 20h de fâf par mois	Nombre d'heures contractuelles + 10%	Pas de limite d'heures. Plus le prof fait d'heures, plus cela incrémente sur CEP (Compte Epargne Temps) qu'il peut soit transformer en recup pdt les vacances ou se faire payer en heures compl. en mars et septembre.
Salaire	Pas de salaire fixe / salaire variable en fonction des coupons saisis / limité à 20h en fâf par mois	Contrat mensualisé - Salaire fixe – nombre d'heures mensuelles fixées contractuellement et identiques chaque mois	Contrat annualisé -Salaire fixe – Temps de travail différent chaque mois, fixé sur l'année de septembre à août.
	Variable : en fonction des coupons saisis sur le site	Salaire fixe chaque mois	Salaire fixe chaque mois
Frais professionnels	3.6€ par heure de cours, bientôt plafonné à 75.20€ / mois (carte navigo)	100% de la carte navigo. Province : 100% de la carte Pays d'Aix / Astuce ROUEN	100% de la carte navigo. Province : 100% de la carte Pays d'Aix / Astuce ROUEN
Congés payés	0 = déjà inclus dans le montant de la rémunération	2.5 jours par mois soit 5 semaines par an	2.5 jours par mois soit 5 semaines par an
Mutuelle	NON	Oui prise en charge 50% par employeur	Oui prise en charge 50% par employeur
Avantages	Gestion autonome du planning	Garantie d'un salaire fixe par mois. CDD min 1 an. 100% carte navigo Congés payés Heures complémentaires rémunérées chaque mois.	Garantie d'un salaire fixe par mois. 100% carte navigo Congés payés Heures complémentaires possibles = rémunération 2*par an.
Inconvénients	Pas de situation fixe : pas de cours = 0 salaires Pas de congés.	Gestion du planning par l'agence. Si pas de cours planifiés alors perte financière pour N°1.	Gestion du planning par l'agence. Si pas assez de cours sur le mois N, à rattraper le mois suivant N+1.